



1ère 2 3 PARTEZ ?

ISSY-LES-MOULINEAUX, LE 30 MARS 2015

En janvier dernier, **MARIE-CHRISTINE SARAGOSSE** nous assurait droit dans les yeux qu'elle n'avait **aucunement l'intention de briguer la Présidence de France Télévisions**, tant il lui restait de choses à accomplir à **FMM**. « Quand on est une femme, on a l'immense avantage de ne pas se raser le matin » répondait-elle encore à un journaliste qui l'interrogeait sur ses ambitions. C'est bien connu, la vérité du jour n'est pas forcément celle du lendemain, c'est donc sans grande surprise que nous avons appris que **Madame SARAGOSSE** avait finalement décidé de déposer son dossier de candidature.

Ce n'est pas tant que notre Présidente ait envie d'y aller, c'est surtout qu'elle n'a pas le choix ! Il faut sauver l'Audiovisuel public français de ses turpitudes et de tous ceux qui voudraient le sacrifier sur l'autel de l'austérité.

« Si je suis nommée, il faudra prendre le risque de me faire confiance. »

Quand **MARIE-CHRISTINE SARAGOSSE** a pris la tête de l'Audiovisuel extérieur de la France en 2012, elle a trouvé une entreprise à l'état de friche et à deux doigts d'exploser. Sous son impulsion, la stratégie des antennes de FMM a été revue et l'entreprise a connu de beaux succès d'audience et de notoriété. Si quelques interventions ciblées ont par ailleurs permis de garantir une **paix sociale de façade**, après trois années de quasi-jachère, **FMM ne bénéficie toujours pas d'un statut commun** garantissant à tous ses salariés un traitement équitable.

Contrairement à ce que laissent entendre les communications officielles, **FMM n'est pas une entreprise unifiée et harmonieuse** mais la simple juxtaposition de trois entités, **FRANCE24, RFI et MCD** qui fonctionnent en vase-clos, avec des rémunérations différentes pour un même métier et un temps de travail annuel qui peut varier jusqu'à **12 semaines** selon les salariés !

L'harmonisation des statuts sociaux de FMM est pourtant une exigence légale qui aurait dû être le chantier prioritaire de Madame SARAGOSSE. D'ailleurs, les Députés et Sénateurs que nous avons rencontrés dans le cadre de diverses auditions parlementaires n'ont pas caché leur surprise en apprenant que, loin d'être achevées, les négociations venaient en réalité à peine de commencer. **Comment Madame SARAGOSSE peut-elle abandonner le navire à un moment aussi crucial ?**

La **CFTC** déplore que l'intérêt des salariés de FMM ait pu être à ce point négligé pendant trois longues années et rappelle à Madame SARAGOSSE ce qu'elle préconisait elle-même à la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale en 2012 : « **L'Audiovisuel extérieur de la France a besoin d'être refondé et de repartir sur de nouvelles bases, dans un cadre stabilisé et apaisé permettant aux équipes de consacrer leurs talents et leurs savoir-faire à leur métier et de retrouver le sens profond de leur mission.** »

Nous lui répondons ceci : **chiche !**